

La SCHL collabore étroitement avec les autorités provinciales et locales en cause. En 1978, des projets étaient à l'étape de la construction à Charlottetown (Î.-P.-É.), Ottawa (Ont.) et Revelstoke (C.-B.). Le projet de démonstration Maryfield à Charlottetown (Î.-P.-É.) est un projet d'habitation à densité moyenne composé de maisons à des prix abordables conçues en vue d'économiser espace et énergie par opposition à l'étalement de bungalows sur de grands lots, et à la fin de l'année 56 maisons avaient été achevées, et 21 étaient en chantier. Le projet LeBreton Flats, nouvelle collectivité au cœur d'Ottawa, a été conçu pour abriter des familles ayant des revenus divers; au printemps de 1978, huit maisons en rangée expérimentales étaient prêtes. A Revelstoke (C.-B.), où se réalise un projet d'aménagement pilote devant offrir des habitations pour l'achat et pour la location, 160 logements ont été achevés en 1978, et 40 autres allaient venir s'ajouter. Les innovations dans ce dernier cas comprennent un réseau routier qui réduit au minimum le travail de déneigement par la municipalité et une technique pour diminuer les besoins en chauffage.

La planification et la préparation des terrains ont également progressé en 1978 pour ce qui concerne des projets à Ottawa, Montréal, Québec et Saint-Jean (N.-B.). Le projet de démonstration Woodroffe à Ottawa offrira une variété de types de logements et conservera les avantages traditionnels de la vie en banlieue tout en augmentant l'efficacité de l'utilisation des terrains et en améliorant l'accès aux magasins et autres services. Le Vieux Port de Montréal comprend 200 ha (hectares) de terres qui s'étendent vers l'Ouest en partant du secteur historique adjacent au Vieux Montréal. Le but du projet est de recycler et de revitaliser les terrains et bâtiments fédéraux le long du fleuve qui ne sont pas utilisés au maximum. Le projet de réaménagement du Vieux Port à Québec couvre les terrains situés autour du bassin Louis aux pieds de la vieille ville. La replanification de ces terrains fédéraux entraînerait une amélioration du milieu urbain et encouragerait la conservation dans les secteurs avoisinants. Le projet d'aménagement de la place du marché au centre-ville de Saint-Jean (N.-B.) entend revitaliser le cœur de la ville grâce à la coopération des secteurs public et privé dans la création d'un vaste ensemble qui répondrait à des besoins divers sur l'historique place du marché.

### Prêts et investissements

9.3

Un budget d'équipement de \$1.3 milliard a été approuvé par le gouvernement en 1978 afin de couvrir les prêts et engagements de la SCHL au titre de la Loi nationale sur l'habitation. En 1978, les engagements s'élevaient à \$1.2 milliard, contre \$1.4 milliard en 1977 et \$1.6 milliard en 1976. La diminution en 1978 s'est accompagnée d'une augmentation des avances en espèces de \$34.2 millions. Le contraste entre cette augmentation et la diminution des nouveaux prêts et engagements en matière d'investissements témoigne du volume considérable des engagements non réalisés.

La croissance nette de l'actif de la Société, 2.7% en 1978, s'est traduite par un total de \$10.1 milliards, montant pour la première fois supérieur à \$10 milliards. La Société emprunte ses capitaux d'investissement à la Banque du Canada. En 1978, ces emprunts se sont élevés à \$9.9 milliards comparativement à \$9.7 milliards l'année précédente.

A titre d'agent du gouvernement fédéral, rôle distinct de celui d'institution financière, la Société a fourni, en 1978, \$694.1 millions sous forme de subventions et de contributions aux termes de la LNH. Ce montant dépasse de 33% les \$524 millions de 1977. Il représente les subventions à l'égard des logements sociaux, les subventions à des sociétés sans but lucratif, coopératives et propriétaires de logements, et les provisions pour la perte des intérêts dans le cadre du PAAP et du PALL. Le revenu net de la Société en 1978, après impôt, se chiffrait à \$6.4 millions, contre \$10.8 millions l'année précédente.

### Données du recensement et de l'enquête sur le logement

9.4

Depuis 1941, les recensements décennaux du Canada font l'inventaire du parc de logements du pays, effectuant un recensement complet du logement en même temps que les recensements de la population et de l'agriculture. Des renseignements détaillés